

Discours prononcé au théâtre d'Arras le 11 juin 1988 par M. Michel Vovelle, directeur de l'Institut d'Histoire et de la Révolution, co-président de la société d'études robespierristes: Pourquoi nous sommes encore robespierristes.

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours prononcé au théâtre d'Arras le 11 juin 1988 par M. Michel Vovelle, directeur de l'Institut d'Histoire et de la Révolution, co-président de la société d'études robespierristes: Pourquoi nous sommes encore robespierristes.. In: Annales historiques de la Révolution française, n°274, 1988. Le Morvan révolutionnaire. Recherches sur les origines des traditions politiques en Morvan (XVIIIe et XIXe siècle) pp. 498-506;

[https://www.persee.fr/doc/ahrf\\_0003-4436\\_1988\\_num\\_274\\_1\\_1238](https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1988_num_274_1_1238)

---

Fichier pdf généré le 14/04/2018

**DISCOURS PRONONCÉ AU THÉÂTRE D'ARRAS LE 11 JUIN 1988  
PAR MONSIEUR MICHEL VOVELLE,  
DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION,  
CO-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ROBESPIERRISTES**

**POURQUOI NOUS SOMMES  
ENCORE ROBESPIERRISTES**

En reprenant, mais avec une modification significative, le titre choisi par l'un de mes grands prédécesseurs à la Sorbonne, A. Mathiez, qui, le 14 janvier 1920, avait, sous une forme apparemment naïve — faussement naïve sans doute — répondu à la question « pourquoi nous sommes robespierristes », j'ai conscience de m'inscrire dans une tradition qui est jalonnée aussi d'autres étapes : en 1933, le 15 octobre, G. Lefebvre a prononcé en cette ville, à l'occasion de l'inauguration du buste de Maximilien Robespierre, une conférence qui se voulait elle aussi en quelque sorte un plaidoyer. Sans multiplier les références, sans m'appuyer, si je puis dire, sur une bibliographie ou derrière ces présences au demeurant fortes, qu'il ne soit permis de rappeler aussi la contribution de mon prédécesseur et ami Jean Bruhat en 1958, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Robespierre. En relisant, en compulsant, pour vous parler aujourd'hui, tous ces textes de références, j'ai été frappé de quelques lignes de forces, de quelques constantes en même temps que l'amorce d'un mouvement dans la façon dont l'Incorruptible a été présenté.

Au niveau des constantes, je partirai, si vous le voulez, d'une évidence : Robespierre doit être défendu ; c'est pour cela que les uns et les autres ont pris la parole, c'est pour cela que Mathiez en 1920, a voulu répondre à la question « Pourquoi nous sommes robespierristes ? ». Fondateur en 1908 de la Société des Études Robespierristes, encore bien vivante aujourd'hui, il tenait à expliquer : pourquoi Robespierre, pourquoi cette référence emblématique. Pour ce faire, il rappelait les griefs qui ont été traditionnellement adressés, à ce Robespierre que l'on décrit comme le responsable du sang de la Terreur, que l'on décrit aussi comme le grand pontife de l'Être Suprême et que l'on stigmatise aussi, rappelait-il, comme celui qui a traduit Danton devant le tribunal révolutionnaire. Mathiez expliquait d'où viennent ces images, que derrière ces clichés forgés complaisamment, un autre Robespierre apparaît, qui s'impose avec force. G. Lefebvre reprenait en 1933 cet argument, inaugurant à Arras le buste de Robespierre, dans le cadre d'un discours qui, lorsqu'on en lit le compte rendu dans les archives, nous frappe par le scandale qu'il provoqua car c'était en 1933 un scandale que d'évoquer la mémoire de ce grand citoyen dans sa ville natale même si la Mairie d'Arras, à l'époque, dans la personne d'un maire républicain, M. Delansonne, avait tenu à prendre ses responsabilités et à s'associer à cette manifestation civique. Un courage qui n'a pas été parfaitement soutenu par la suite puisque aujourd'hui le buste de Robespierre est relégué dans l'arrière salle du bâtiment municipal d'où peut être l'occasion du bicentenaire le fera sortir. Mais vous le sentez à travers ces épisodes, Robespierre apparaît bien avoir été de ces héros qu'il faut défendre. C'est G. Lefebvre qui nous rappelle dans le discours de 1933 les grandes phases d'une

évolution qui court sur plus d'un siècle. Comment Robespierre a tour à tour été banni de la mémoire, puis redécouvert et non point à des moments de hasard mais lorsqu'il s'agissait, lorsqu'il s'est agi de se mobiliser pour défendre la République.

Certes on peut rappeler le dossier que l'accusation a dressé dès l'époque révolutionnaire elle-même, dès thermidor ou à la veille même de thermidor, ce discours de la calomnie, des racontars, de l'ignorance et de la mauvaise foi — Robespierre voulait-il épouser Madame Royale, voulait-il remettre Louis XVII sur le trône ? Voulait-il traiter en secret avec l'Angleterre ? Était-il cet ambitieux qui a fait régner le régime de la Terreur pour éliminer ses rivaux, l'incapable orgueilleux, le grand prêtre fanatique ? Dès l'époque malgré tout on doit rappeler que l'homme, au delà de ces voix de la calomnie, a attiré l'hommage et de ceux même qui ont été ses ennemis, de ceux qui l'ont abattu en thermidor. Rappelez-vous Cambacérès qui n'est point un révolutionnaire extrémiste et qui à l'époque même de l'Empire, au faite des honneurs, déclare que « le jugement définitif de Robespierre est renvoyé à la postérité ». Et les thermidoriens eux-mêmes, Cambon, Barras, ou Barère ont rappelé qu'il n'était pas question, qu'il ne pouvait être question de mettre en doute les convictions, l'honnêteté, le dévouement à la République Française de Robespierre. C'est cet hommage rendu par ses ennemis mêmes qui explique comment on voit les républicains du XIX<sup>e</sup> siècle, cette génération de Godefroy Cavaignac, lui-même fils du conventionnel montagnard, se référer à la personne de Robespierre qu'ils redécouvrent et réhabilitent et dont ils font le personnage emblématique, porte-parole des nouvelles revendications dans lesquelles ils se reconnaissent, citant comme texte de référence les 4 articles que Robespierre proposait d'adjoindre à la nouvelle déclaration des droits de l'homme en avril 1793, ces 4 articles qui en posant les limites du droit de propriété, lui donnent les bornes qui sont celles du droit à l'existence, et celles du droit à la vie. Et de cette génération des républicains des années 1830 on passe directement à cet autre héritage qui a été transmis dans les prisons de la monarchie de juillet par Buonarrotti, par ce rescapé de la conspiration de Babeuf. Babeuf avait été hostile à Robespierre avant de méditer ensuite sur la perte qui avait été faite à partir de sa chute, Buonarrotti son compagnon a été l'un de ceux qui ont contribué à rétablir cette image positive, cette image glorieuse de Robespierre.

Au fil de ce parcours, on rappelle aussi comment chez les historiens romantiques, de Michelet à Quinet, certains ont pris leurs distances vis-à-vis de l'Incorruptible, lui adressant ces reproches que nous retrouverons : Quinet hostile au grand pontife de l'Être Suprême pour n'avoir pas achevé ce grand mouvement de la déchristianisation en y substituant l'instauration d'une morale civique laïcisée. Puis les fondateurs de la 3<sup>e</sup> République, pour reprendre l'expression même de G. Lefebvre qui est un euphémisme, ont parfois jugé Robespierre compromettant ; et, nous dit Georges Lefebvre, pour que Danton fut exalté il fallait vilipender Robespierre. Mais G. Lefebvre nous rappelle aussi que derrière le duo tragique Danton-Robespierre, autour duquel se cristallise le débat idéologique sur la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une autre série d'enjeux qui se profile en profondeur. A travers la condamnation de Robespierre, c'est l'idéal de démocratie sociale qui se trouve condamné et remis en cause. Et l'on comprend d'autant mieux que c'est au moment de l'affaire Dreyfus nous rappelle G. Lefebvre, alors que se met en place un mouvement pour la défense de la République et des valeurs républicaines que le souvenir de Robespierre ressuscite avec Clemenceau. Certes, il y avait eu déjà des précédents, certes on avait déjà dans les milieux républicains et socialistes, chez un socialiste utopique comme Laponneraye qui avait recueilli les souvenirs de Charlotte

Robespierre exhumé cette image oubliée mais c'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que « le souvenir de Robespierre ressuscita » et G. Lefebvre ajoute : au premier rang de ceux qui lui rendirent justice, il faut citer le grand homme dont le génie a été une lumière pour tant d'hommes de ma génération, le citoyen J. Jaurès qui disait-il en 1933 « aurait été aujourd'hui au milieu de nous »...

« Préoccupé dans son histoire socialiste de retrouver à l'avènement de la démocratie les premiers génies du mouvement socialiste il avait lui aussi trouvé sur sa route les quatre articles de 1793. Son génie généreux et noble soucieux de préserver la démocratie le remplissait d'une douloureuse sympathie pour la destinée de Maximilien Robespierre, champion résolu de la paix, obligé par les fautes d'autrui de prendre en mains la défense de la démocratie défaillante et d'assumer la responsabilité terrible des mesures qui ont assuré son triomphe... ».

Mais ce qui est vrai de cette redécouverte de Robespierre au début du siècle se vérifie aussi dans l'histoire ultérieure. Avancées, reculs, toute la période des années 30 au Front Populaire a vu la mise en valeur d'une nouvelle image de Robespierre. L'inauguration d'un buste à St-Denis, d'une station de métro à Montreuil et la mise en place du buste de l'Incorruptible à Arras en 1933 annonçaient d'une certaine façon le tournant des années à venir.

Il reste que malgré tout aujourd'hui même l'image ou la physionomie de Robespierre demeure non seulement obscurcie, mais altérée : pour un auteur qui le défend et l'invoque comme Max Gallo dans sa « Lettre ouverte aux nouveaux muscadins », combien d'autres qui recourent au langage de la dérision ! On a vu publier sous la fiction d'un roman historique « Antoine et Maximilien, ou la Terreur sans la vertu » une bouffonnerie qui évoque Robespierre comme un détraqué sexuel doublé d'un redoutable érotomane sur qui St Just exercerait sa vengeance en lui tirant le coup de pistolet traditionnellement attribué au gendarme Merda. Tout est possible sous les fictions du roman historique même si cela donne prétexte à certains historiens, de l'Institut ou d'ailleurs, de déclarer que tels romans historiques ont plus de valeur que le travail même des historiens. Au hit parade des sondages d'aujourd'hui tels qu'on les pratique, si Robespierre vient en bout de liste comme le moins aimé avec Marat alors que Lafayette caracole en tête sur son cheval blanc, on saisit le succès de ce discours haineux longtemps entretenu, savamment entretenu.

Robespierre le mal aimé, et pourtant... et pourtant en contrepoint de cette première image, voici que nous découvrons toute une tradition de ferveur, toute une tradition de lectures qui dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, ont mis en place les éléments de cette admiration que nous pouvons porter à Robespierre à différents titres.

Robespierre, si l'on me permet de résumer en quelques termes ce qu'il représente pour nous, au-delà de toutes les idées, de tous les stéréotypes hostiles, Robespierre reste bien si je puis dire l'autre Ami du Peuple — comme Marat s'est dit, et à été reçu comme « l'Ami du Peuple », Robespierre se caractérise dans toutes ses déclarations mais aussi dans toute une attitude affirmée dès les débuts de la Constituante, en 1789 comme le défenseur du peuple. Il parle pour le peuple, le « petit peuple », mais aussi tous les déshérités, les exclus, les juifs, les comédiens, les esclaves, les soldats et leur famille, et ce Robespierre constituant se trouve ainsi en fidélité avec le rédacteur du cahier de doléances des « savetiers mineurs » de la ville d'Arras au printemps 1789, prêtant sa plume aux plus modestes de ces artisans, en continuité avec l'auteur de l'appel à la Nation Artésienne sur la nécessité de réformer les états d'Artois dans lequel il avait dénoncé « ceux qui spéculent sur la misère et l'ignorance de

ces hommes qui habitent notre ville et nos campagnes et qui sont absorbés tout entiers par les soins qu'exige la conservation de leur existence ». Ces hommes il les a défendus jusqu'au bout dans ce dernier, dans ce grand discours, prononcé au soir du 8 thermidor aux jacobins :

« ... Elle existe cette ambition généreuse de fonder sur la terre la 1<sup>re</sup> République du monde, cet égoïsme des hommes non dégradés qui trouvent une volupté céleste dans le calme d'une conscience pure et dans le spectacle ravissant du bonheur public, vous la sentez en ce moment dans vos âmes, je la sens dans la mienne... » Lyrisme dira-t-on mais lyrisme qui devient tragique dans la perspective d'une mort assumée et que l'on sait proche. Ce Robespierre en perruque poudrée et qui garde toujours les apparences extérieures de la respectabilité, n'a pas hésité à dire quand il le fallait, c'est-à-dire en 1792 « nous sommes les sans-culottes et la canaille ». Il a su associer son sort à ce monde du peuple et du petit peuple en posant non seulement les bases ou les thèmes de la démocratie de l'idéal démocratique, mais aussi d'une démocratie conçue comme démocratie sociale. Écoutons le là encore :

« Le peuple, quel autre obstacle y a-t-il à l'instruction du peuple ? La misère. Quand le peuple sera-t-il donc éclairé ? Quand il y aura du pain. Que les riches et le gouvernement cessent de soudoyer des plumes et des langues perfides pour le tromper. Lorsque leur intérêt sera confondu avec celui du peuple... Quand leur intérêt sera-t-il confondu avec celui du peuple ? Jamais... ».

Et ce Robespierre qui propose ainsi un idéal social qui n'est point celui de la socialisation des moyens de production, ni celui d'une société socialiste mais, dans le contexte même de son époque celui d'une société de petits producteurs, chacun possédant une terre, un petit atelier, une boutique, capable de nourrir sa famille, rencontre, somme toute, l'idéal égalitaire de la sans-culotterie des villes et des campagnes. Il met en forme leurs aspirations, telles qu'on les retrouve à travers ces quatre articles qu'il avait proposé d'ajouter à la déclaration des droits de 1793 :

1<sup>er</sup> article : la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.

2<sup>e</sup> article : le droit de propriété est borné comme les autres par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

3<sup>e</sup> article : il ne peut préjudicier ni à la sûreté ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables...

Toute possession — article 4 — tout trafic qui viole ce principe est essentiellement illicite et immorale.

Ici s'exprime toute une philosophie, celle même que St Just résumera dans ses Institutions Républicaines « Il faut que l'homme vive indépendant ».

Robespierre, l'homme de la démocratie, Robespierre, l'homme d'une démocratie sociale, c'est aussi le patriote et, si vous me permettez l'expression, dans son aspect paradoxal ou apparemment contradictoire, c'est un patriote universaliste. C'est l'homme qui s'est battu pour la paix, c'est l'homme qui s'est battu contre le péril de guerre, contre l'engagement de la Révolution dans une aventure belliqueuse vers laquelle se tournaient joyeusement et imprudemment le parti de la Gironde et d'autres encore sur la base d'une attitude beaucoup plus équivoque et incertaine. Contre la guerre, Robespierre s'est battu, contre la guerre il a argumenté, il a dénoncé et, je le cite là encore, « l'esprit de despotisme et de domination naturel aux militaires de tous les pays ». Mais l'auteur clairvoyant qui a dénoncé la guerre est aussi celui qui, lorsqu'elle a éclaté, lorsque la France a été envahie, l'a gérée avec ténacité, avec obstination, et jusqu'au bout à l'intérieur même du comité de Salut Public.

Deux visages de Robespierre coexistent : le pacifiste, l'universaliste aussi qui proclame que « le langage de la Révolution Française n'est point réservé à un peuple français lui-même mais s'adresse à toute l'humanité ». En quoi il se rencontre avec la philosophie même de la Révolution. De même qu'il est en même temps patriote et universaliste Robespierre nous apparaît à la fois comme légaliste et comme le partisan le plus convaincu de la Révolution, de la nécessité même de la démarche révolutionnaire.

On l'a dit, on l'a rappelé : Robespierre n'a pas poussé à l'insurrection. On ne le voit jamais au premier rang des soulèvements et ses scrupules sont connus aussi à la veille du 31 mai et du 2 juin 1793, à la veille de la chute des Girondins. Mais c'est aussi celui qui, lorsqu'il prend conscience que l'insurrection est devenue nécessaire, l'accepte, l'appelle et exprime ce devoir d'insurrection qui reflète pour lui la nécessaire alliance, il le dit et je le cite là encore « du peuple et des bourgeois ». De cette bourgeoisie montagnarde qui a compris que seule cette politique d'alliance était le moyen de sauver la Révolution Française. Et c'est dans cette rencontre, si vous le voulez, de clairvoyance, de réalisme, de claire conscience de la nécessité de stratégie d'alliance qui exclut toute idée d'opportunisme que nous voyons apparaître l'autre trait de cette personnalité de Robespierre que j'exprimerai en termes d'exigence morale.

Robespierre a été, dès l'époque désigné par le peuple parisien comme l'Incorruptible. C'est l'homme de l'engagement jusqu'à la mort et là encore même ses adversaires, même ses ennemis l'ont reconnu. Mirabeau, vous le savez bien, disait de lui « Il ira loin, il croit tout ce qu'il dit », et le « Courrier de Provence », son journal, ajoutait donc « Tous les partis s'accordent à rendre à Monsieur Robespierre la justice qu'il n'a jamais renié les principes de la liberté et il n'est pas beaucoup de membres dont on puisse faire le même éloge ». Camille Desmoulins disait de Robespierre qu'il était le commentaire vivant de la déclaration des droits. Et Adrien Duport affirmait qu'il occupait à la Constituante « une chaire de droit naturel ». Sans multiplier les citations et les exemples, Barère qui lui aussi s'est tourné en thermidor contre Robespierre a reconnu « Il fut toujours sévère comme les principes et la raison ».

Et enfin Dubois Crancé avec qui il eut un conflit très âpre a dit « Jamais ses plus grands détracteurs n'ont pu lui reprocher un instant d'égarement. Tel qu'il fut au commencement, tel on le retrouva à la fin. Les calomnies et les outrages mêmes ne l'ont jamais rebuté. Je l'ai vu résister à l'assemblée entière et demander en homme qui sent sa dignité que le président la rappelât à l'ordre, et pour conclure, Robespierre fut un rocher et un rocher inexpugnable ».

Chez Robespierre, cette fermeté, cette incorruptibilité repose sur une intime conviction qui est une croyance en la vertu, telle qu'il l'exprime lui-même. Donnons lui la parole après avoir écouté les autres, les témoins « L'âme de la République c'est la vertu. C'est l'amour de la patrie, le dévouement magnanime qui confond tous les intérêts dans l'intérêt général. Les ennemis de la République ce sont les lâches égoïstes, ce sont les ambitieux et les corrompus ». Et cette lutte pour la vertu, vous savez qu'il l'a menée jusqu'au bout, jusqu'à la fin, jusqu'à cet engagement suprême qui nous laisse sur ce dernier adieu

« Le seul tourment du juste a son heure dernière  
Et le seul dont alors je serai déchiré  
C'est de voir en mourant la pâle et sombre envie  
Distiller sur mon front l'opprobre et l'infamie  
De mourir pour le peuple et d'en être abhorré ».

C'est à partir de ces traits brièvement rappelés — mais il importait de le faire de bout en bout car ils ont été trop longtemps adultérés, et obscurcis — que

l'on peut réfuter terme à terme les points de l'argumentaire que j'évoquais en introduction. Robespierre dictateur ? Mais Robespierre se caractérise par une politique d'un étonnant légalisme. Qui ne se souvient d'avoir vu reproduit la signature inachevée de Robespierre au soir du 9 thermidor, cette signature inachevée de l'appel au soulèvement, à l'insurrection contre les troupes de la Convention : cette signature que Robespierre n'a pas voulu donner car, finalement, il reste l'homme qui respecte jusqu'au bout la légalité même du régime de la Convention dont il tenait ses pouvoirs. Plutôt que d'une dictature personnelle c'est bien d'une direction collégiale qu'il s'agit dans le gouvernement de lutte du Comité de Salut Public, où les tensions mais aussi où la solidarité ont été l'âme même de la victoire.

Robespierre terroriste ? Ne tentons pas de l'innocenter en rappelant les responsabilités du Comité de Sûreté Générale, en rappelant aussi les responsabilités dans la grande flambée terroriste de prairial et de messidor de ceux qui ont eu intérêt, pour affaiblir la position même du gouvernement révolutionnaire, à alourdir le bilan tragique de la Terreur. Tels arguments pourraient se développer n'entrons pas dans ce débat. Rappelons toutefois que Robespierre n'a pas été de ceux qui ont poussé à la Terreur gratuite mais qu'il a été de ceux au contraire qui ont porté sur les représentants en mission les plus terroristes le regard le plus vigilant, le plus sévère. Et c'est cela aussi qui ne lui a pas été pardonné en thermidor. Solidaire sans doute de la Terreur dans la mesure où elle lui apparaît l'expression même de cette nécessité du gouvernement révolutionnaire, il n'a rien de sanguinaire et c'est une contradiction d'apparence qui s'inscrit entre le Robespierre qui sous la Constituante avait demandé l'abolition de la peine de mort et celui qui par la force des choses sera chargé d'appliquer la politique même de la Terreur.

Quant à cette inculpation ou à cette appréciation qui m'a fait le pontife de l'Être Suprême, il s'est là aussi justifié : il a expliqué à quoi répondait pour lui le recours qu'il formule dans son célèbre discours du 18 floréal an II, en faisant décréter que le peuple français « reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ». Pour Robespierre, dans le système de la vertu qui est le sien, l'immortalité de l'âme est la condition nécessaire pour que cette justice qui n'est point sur la terre, soit réalisée dans un au-delà qu'il imagine « Les bons et les méchants disparaissent de ce monde... ». Mais pour Robespierre, ils ne doivent pas disparaître de la même façon : l'âme immortelle doit être cautionnée par cet Être Suprême qui est, somme toute, le garant de la vertu qu'il invoque. Et là encore, on ne peut manquer de rappeler, ce qu'il nous en dit « Invoquez le nom de la providence et émettre une idée de l'être éternel qui influence essentiellement sur le destin des nations qui me paraît à moi veiller d'une manière toute particulière sur la Révolution Française n'est point une idée trop hasardée, c'est un sentiment de mon coeur, un sentiment qui m'est nécessaire. Et comment ne me serait-il pas nécessaire, à moi qui livré dans l'Assemblée Constituante à toutes les passions, à toutes les viles intrigues et environné de tant d'ennemis nombreux, me suis soutenu seul avec mon âme, comment aurais-je pu soutenir des travaux qui sont au-dessus de la force humaine si je n'avais point élevé mon âme à Dieu ? Sans trop approfondir cette idée encourageante, ce sentiment divin m'a dédommagé de tous les avantages offerts à ceux qui voulaient trahir le peuple ». Ainsi cet Être Suprême est bien une nécessité de l'ordre de l'éthique, une nécessité de l'ordre de la morale, dans la situation tragique même où il est enfermé.

Voilà les constantes mêmes de ce dossier Robespierre tel que nous pouvons le présenter aujourd'hui comme hier, tel que nous l'ont proposé Mathiez, Georges Lefebvre, dans leur plaidoyer. Est-ce un plaidoyer répétitif ? Est-ce un plaidoyer en

défense ? Je ne le crois pas. Aujourd'hui on peut dire sans doute que notre vision comme notre approche de Robespierre a changé comme change l'histoire. Comme changent non seulement les méthodes de la recherche, mais aussi la sensibilité collective. Nous vivons peut-être sinon la fin des héros, du moins la fin de cette personnalisation qui lisait l'histoire à partir d'un certain nombre de grandes individualités, à partir de ces combats dans les nuages où s'affrontaient sous la plume d'Alphonse Aulard et d'Albert Mathiez, Robespierre et Danton, histoire radicale contre histoire socialiste. Nous n'écrivons plus, nous n'écrirons plus, comme Mathiez et Aulard, et j'ajouterai d'ailleurs pour ne point charger ces grands devanciers, qu'eux-mêmes n'ont pas donné de leurs héros une image aussi caricaturale qu'on veut bien le dire. Relisant récemment Aulard pour les besoins d'une biographie, j'étais sensible au fait que le maître, catalogué dantoniste, et dantoniste étroit, tenait bien à dire qu'à son avis il n'était point bon de s'abriter derrière le héros et qu'il ne reconnaissait pour sa part qu'un héros, un héros collectif, le peuple... « dont nous sommes » ajoute-t-il.

Or c'est bien ce que la marche même de l'histoire a sanctionné : l'histoire sociale telle qu'elle s'est développée tout au long de notre xx<sup>e</sup> siècle a fait émerger les masses anonymes, ces masses populaires paysannes ou urbaines, et cette histoire collective de ceux qui n'ont pu se payer le luxe d'une biographie individuelle, mais qui ont façonné l'histoire : c'est bien celle-ci que nous faisons aujourd'hui à travers les approches d'une histoire sociale différemment structurée et formulée. Et c'est dans ce contexte sans doute, que certains débats peuvent nous apparaître, désuets, anciens, que ce combat Danton contre Robespierre, peut nous sembler d'un autre temps. C'est aussi dans ce contexte que l'on ne peut évacuer totalement l'autre question formulée à mesure même qu'a émergé l'image d'un mouvement populaire dont Albert Soboul et quelques autres ont montré l'autonomie, la puissance et finalement les idées forces et la politique spécifique. Dans quelle mesure Robespierre a-t-il été le représentant de ce courant ou, au contraire, par sa politique comme par celle de la bourgeoisie montagnarde, a dans quelle mesure contribué à stériliser ou glacer (pour reprendre Saint-Just) l'expression de ce mouvement populaire. Divorce ou incompréhension entre Robespierre et ce peuple pour lequel il vit et meurt ? Il est vrai que dans les études des historiens d'aujourd'hui ou d'hier, de Daniel Guérin à Albert Soboul ou à Walter Markow, on voit apparaître cette personnalité collective des Enragés, de Jacques Roux, de Varlet, de Leclerc ... et aussi de ces masses populaires qui les suivent, et se reconnaissent en eux mais aussi que l'on peut prendre les mesures d'une incompréhension de cette bourgeoisie montagnarde dont Robespierre reste l'expression ou le représentant. N'est-ce pas lui qui parlant de la lutte pour les subsistances ou pour le pain se risque à dire « Nous attarderons-nous à ces futiles marchandises ? » Parce qu'il n'a pas le sentiment sans doute, de l'importance même de cette problématique, un dérivatif lui semble-t-il par rapport aux urgences politiques du moment.

Mais telle mise en question n'est point faite pour altérer, me semble-t-il, l'image même que nous gardons de Robespierre, elle permet simplement de prendre ce recul salutaire qui permet de mieux apprécier ce qui demeure vivant dans la personnalité même de l'Incorruptible. Mettre Robespierre en perspective historique, avec ses limites, qui tiennent à son temps, à sa formation, à ses appartenances ce n'est pas le mesquiniser. Nous pouvons aujourd'hui, dans le cadre d'une sensibilité différente, mieux comprendre que Lefebvre ou que Mathiez, le Robespierre de l'Être Suprême qui cherche dans cette quête métaphysique une caution même à son idéal de vertu, sans forcément en faire, comme dans le récent livre d'Henri Guillemin un mystique car ce mystique est en même temps un



rationaliste, l'homme même qui a défendu lorsqu'il était avocat à Arras un habitant de Saint-Omer attaqué pour avoir mis un paratonnerre à sa maison. Robespierre rationaliste — Robespierre adorateur de l'Être Suprême dans la tradition rousseauiste, ce sont là les contradictions de sa génération. Nous pouvons mieux comprendre aujourd'hui les limites de sa vision de la société. Déjà Georges Lefebvre avait insisté sur le point qu'il ne fallait pas enfermer Robespierre dans l'idéal du petit bourgeois mais qu'il fallait le présenter somme toute dans ce qui reste vivant dans son message. Intégrer ainsi Robespierre dans l'évolution d'une pensée historique qui a marché, progressé, qui a substitué aux héros individuels l'analyse ou l'étude des acteurs collectifs de l'histoire, ne veut pas dire pour cela qu'il nous soit nécessaire de procéder à une seconde mise à mort de Robespierre de l'immoler une seconde fois. Il n'est pas nécessaire que le héros soit paré de la beauté du mort pour qu'il soit possible de l'apprécier.

Ce qui reste vivant, et c'est cela finalement l'idée sur laquelle je voudrais conclure, c'est le mouvement même qui l'a porté, c'est une qualité de ferveur et d'engagement vital, c'est une démarche — l'idéal démocratique, l'amour du peuple, la volonté (et je reprends ici une formule de Georges Lefebvre) « de construire une société heureuse ». Et c'est cela qui reste profondément enraciné dans l'image que nous pouvons garder de l'Incorruptible.

Nous pourrions conclure de façon interrogative comme le faisait Albert Mathiez en 1920 :

« Je ne sais si je vous aurai convaincu, disait-il, mais je vous aurai dit du moins sans réticences ce que nous sommes et ce que nous voulons. Nous croyons que notre société, la Société des Études Robespierristes a servi depuis 1908 avec courage et désintéressement non pas tant la cause d'un homme non pas même la cause d'un parti, mais la cause de la France, de la France moderne qui restera fidèle à ses traditions. Nous croyons que notre société qui a lutté sans se rebuter contre l'indifférence, contre l'ignorance, contre le dédain, contre l'hostilité même n'a pas fait une œuvre vaine ni dans le domaine de la science ni dans celui de l'action. Nous croyons que nos recherches indépendantes, que nos combats d'idées préparent l'avènement de cette nouvelle République, que déjà tant de cœurs sincères appellent de leurs vœux. Une démocratie invincible parce qu'elle sera juste et fraternelle. Cette cité d'égalité pour laquelle Robespierre et Saint-Just sont morts. Cette cité de Liberté pour laquelle tant de millions d'obscurs héros ont versé leur sang généreux ». Cette proclamation a-t-elle tellement vieillie que nous ne puissions la reprendre ?

On pourrait aussi, à la suite de Jean Bruhat, distinguer — je ne suis pas sûr que cette distinction ne comporte pas un peu d'artifice — Robespierre et le robespierrisme : nous donnant le conseil en 1958 de laisser Robespierre à son temps, de l'aborder avec l'admiration que nous lui devons, mais aussi claire conscience des limites de son enracinement historique, tout en restant attentif à ce qui demeure et ce serait bien là le robespierrisme, cette sorte de message, cette flamme qui brûle encore. Je cite ici Bruhat « le robespierrisme, cette sorte de message recueilli par Buonarrotti et Babeuf, qui nous a été transmis par des générations révolutionnaires. De ce message, rejetons les formules anciennes, les programmes dépassés, rejetons ce que l'histoire a brûlé dans sa marche inexorable mais sous les cendres ainsi accumulées retrouvons cette flamme qui brûle encore et qui peut éclairer la route de l'avenir ».

J'aurais pu me contenter d'inscrire mes pas dans cet héritage, dans ce discours de ceux qui nous ont précédé et qui ont prêché d'exemple.

Je dois dire malgré tout pour conclure pourquoi finalement j'ai été heureux d'être aujourd'hui des vôtres pour apporter ce témoignage : On peut se demander

sommes-nous les derniers robespierristes ? Sommes-nous cette dernière génération, le dernier carré des robespierristes honteux, qui osent encore mais avec quelque gêne, affirmer cette qualité de fidélité et plus encore, cette qualité d'espoir ? Je n'en crois rien, et c'est précisément cet espoir que je retrouve aujourd'hui dans cette assemblée.

**Michel VOVELLE.**